

Image not found or type unknown



Donation puis probleme a l heritage

Par **tibodemi**, le **30/01/2008 à 14:08**

Ma grand mere a fait une donation a ma mere d une terre de jardin en 1979,la donation signée devant notaires est d une valeur de 5000 francs. Le terrain etant enclavé elle a achetè un morceaux de terre a une autre personne pour pouvoir faire un chemin d acces et a du achetè un poteaux electrique pour viabilisè ce terrain.Elle y a ensuite construit sa maison rnSuite au decès de sa mere et a des problemes entre heritiers, le notaire a évaluè le terrain a 12 000euros alors qu a l origine ce n etait qu un terrain de jardin si le terrain et devenu constructible ce n est qu apres des frais engagès par mes parents.rnOnt ils un recours juridique pour que la valeur du terrain soit revus a la baisse et reprenne sa valeur veritable???